

Jean FARJOU

Numéro matricule au recrutement : 1036

Né le : 16 août 1874 à Beychac-et-Caillau (Gironde)

**De** : Jean Farjou **Profession** :

**Et de** : Françoise Arbouet

**Profession:** 

Frères et sœurs :

Domiciliés: Saint-Germain-du-Puch

**Epouse**: Jeanne Gabrielle **Profession**: ouvrière agrile **Enfants**: René (né en 1901)

Mort pour la France : le 22 ou 23 juillet 1916 à Verdun (Meuse)

Jugement pour l'obtention de la mention « Mort pour la France » :

Par le tribunal de :

Jugement transcrit : 14 avril 1919 à Savignac-de-l'Isle

Genre de mort : Disparu au combat

**Grade**: 2<sup>e</sup> classe

Domicile:

• Saint-Germain-du-Puch puis

• 28 01 1900 : Nérigean – 30 novembre 1902 : Bonzac – 16 décembre 1907 : St-Ciers d'Abzac

• 10 mai 1911 : Savignac sur l'Isle

**Profession avant la mobilisation**: cultivateur

Signalement (fiche matricule): cheveux: châtains; sourcils: châtains, yeux: châtains, front: découvert,

nez: moyen, bouche: moyenne, menton: rond, visage: ovale, taille: 1m62, degré d'instruction

générale: 3 (militaire exercé).

N°48 du tirage dans le canton de Branne

Décision du conseil de révision et motifs (Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)

Bon. Dispensé, art.21 fils aîné de veuve – Compris dans la 2<sup>e</sup> partie de la liste du recrutement cantonal.

Détail des services et mutations diverses (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

#### Dans l'armée active :

- Dirigé le 12 novembre 1895 sur le 57<sup>e</sup> RI Arrivé le 12 dudit mois n° m<sup>le</sup> 5709. Certificat de bonne conduite accordé.
- Passé dans la disponibilité de l'armée active le 22 septembre 1896.

### Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active :

- Passé dans la réserve, le 1<sup>er</sup> novembre 1898
- A accompli une 1<sup>re</sup> période d'exercices dans le 57<sup>e</sup> RI du 19 août au 15 septembre 1901
- A accompli une 2e période d'exercices dans le 57<sup>e</sup> RI du 22 août au 17 septembre 1904
- Passé dans l'armée territoriale le 1<sup>er</sup> octobre 1908

#### Dans l'armée territoriale et dans sa réserve

- Rappelé à l'activité par décret de Mobilisation du ler août 1914.
- Arrivé au corps et soldat de 2<sup>e</sup> classe le 23 août 1914
- Passé au 140<sup>e</sup> régiment territorial d'Infanterie le 25 mars 1916
- Mort pour la France le 23 juillet 1916 à l'ambulance 1/91 (suite de blessures Avis M<sup>el</sup> du 1<sup>er</sup> août 1916)
- Campagne contre l'Allemagne du 23 août 1914 au 23 juillet 1916.

• A accompli une période d'exercices dans le 139<sup>e</sup> Régiment Territorial d'Infanterie du 5 au 13 avril 1911

## Indications des corps auxquels les jeunes gens sont affectés Dans l'armée active

•  $57^e RI$ 

# Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active :

• Régiment d'Infanterie de Libourne

## Dans l'armée territoriale et dans sa réserve

- 139<sup>e</sup> Régiment territorial d'infanterie
- 140<sup>e</sup> Régiment territorial d'infanterie

Décédé

0	PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.
Nom E	TARJOU
Prénoms	Han Lili
Grade	
N° Matricule	
Mort pou	es dun yeuse
Genre de	Cist'an an muchat
Né le	16 dout 1874
	y chac et brilliau Gironde
Arr' muni	cipal (p' Paris et Lyon).
ig.	Jugement rendu le
Cette partie t pas à rem	acte ou jugement transcrit le 14 cavil 1919 a faignac 1 . L'Alle  N° du registre d'état civil 3447 (gurande
	-708-1922. [26434]

## LA FICHE MATRICULE

PIE	( ) ( )	The things			Sal Co	OPIE)	
1	Nom:	Tarjou		Numéro matricule du recrutement :		103	6
	Prénoms: Jean Surnom:			Classe de mobilisation :	{		
	Néle 16 Aoûth 1874, à Beychae et Cailleau, eanton du Carbon Blane, département de la Germain busuch, canton de Branne, département de la Gironde, profession de Cultivateur de la Germain busuch, canton de Aranne, département de la Germain busuch, canton de Aranne, département de la Gironde			yeux Chatant, front decouversh nez morten, bouche morteume menton actul , visage vale Taille: 1 m. 5-2 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.			
	N° 48 de tirage dans le canton d <u>e Branne</u>			Degré d'instruction : (générale (1). 2 Exercé			
	Bi	DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.  (Indiguer la nature des disposses, sursis, etc.)  M. July anne de teure		(3)	Safe d	Infant	Ou ougan
	Compris dans lae partie de la liste du recrutement cantonal (e portion).			Dans l'armée active			
	DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.  (Compagnes, blassures, ections d'éclat, décorations, etc.)  Cinide le Bolorembre By your left less d'infantires, and arrive less du die. N° 100 4 Contiferent de bonne			Dans la disponibilit ou dans la réserv	Libour	Infantew	de 054
	tive.	conduite accordi		Tarmée active		tours 1:	C Die sel
	Dans Farmée active			Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.			121
OPIE S	05°	Passé dans la disponibile de l'armée active le 32 Septembre 18	96	7	s successives	100	ons op
	P	SSÉ DANS LA RÉSERVE, LE 12 novembre 1898	Numéro au contrôle spécial du recrutement,	Dates.	Communes. Teride an	* Subdivision de région	erne T
	ibilité l'armée active.		396	16 xt 1907 5th	Bourac viers d'algae vignac II bele	d:	R R
	Dans la disponibilité dans la réserve de l'armée	A accompli une 1" période d'exercices dans 10 59 Riginault Vin Con Nevie					
	On dans 1	da Aq Good au 15 Septembre 1901  A accompli une 2º période d'exercices dans l'es 57 Reciment d'Ir  Fantario da 202 aout au 1 auss ptembre 1904  Passé dans l'armée territoriale le 10040bre 1908	•				
	oriale e,	Rappelé à l'activité par diret de Mobilisation générale du faint 1944 arine que corps et dold at de l'é classe le 23 avrit 1914 . Pessé au 1400 Pegt 6° d'in l'é le 25 mono 1915. Mont pour la Tranco le 23 juillet 1916 à l'ambalance 1 91 (onite de lleosureo) (avis Me du he	624	la disponibilité la rés	ÉPOQUE HOMME BOIT PASSE	la réserve de	DATE de la Libération du service
	Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.	1916 a Lawbulance 1 91 (suite de Persure 6) (aus Midules acid 1916). Campagne et l'Orlangeu du 23 août 1914 au 23 fuillet 1916. A accompli une période d'exercices dans 1º 130' Férin ent territorial d'infantancie du 5 avai 13 avril 1911		de l'armée active. l'armée	1891 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	l'armée territoriale.	militaire.
	D	Passé dans la réserve de l'armée territoriale le  Libére du service militaire le					
	(2) I (3) I	e degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruc- l'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé on non exercé. On comprendra four les hommes compris dans la 5° partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourne Pour ceux compris dans la 6' liste, l'indication à porter est : Service auxilliaire. Pour ceux compris dans la 7' liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du l'	comme no	on exercés tous les ho		oas passé au	drapeau.